

Liberté Égalité Fraternité



# **Présentation**

# Niveaux concernés

→ Classes de 3°, première et terminale générales et technologiques, terminale professionnelle.

# **Objectifs disciplinaires**

→ Cf. fiches enseignant.

# Organisation du dossier

→ Trois fiches par niveau (collège, lycée, lycée professionnel) permettent d'exploiter le dossier documentaire qui suit.

#### **Sources**

Archives de l'ambassade de France en Chine (513PO/B et 513PO/2004/038), conservées au Centre des Archives diplomatiques de Nantes.

Ce dossier peut être utilisé en classe ou lors d'une séance aux Archives diplomatiques. Des activités pédagogiques basées sur ce corpus de documents peuvent être proposées par le service éducatif.

Dossier conçu par le service éducatif du Centre des Archives diplomatiques de Nantes (Caroline Cazaban-Mazerolles, Thomas Doublier, Éric Lechevallier, Frédéric Leroux).

# 1. Fiche enseignant : collège

## Niveaux concernés

Classes de 3<sup>e</sup>.

# **Objectifs disciplinaires**

- → Thème 2 : le monde depuis 1945. Chapitre IV : enjeux et conflits dans le monde après 1989.
- → Extrait du bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015 : « Quelle est la nature des rivalités et des conflits dans le monde contemporain et sur quels territoires se développent-ils ? ». On cherchera quelques éléments de réponses à partir de l'étude d'un cas (on peut croiser cette approche avec le programme de géographie).

# Activités proposées

→ Quelles évolutions économiques et politiques de la Chine peut-on relever entre 1979 et 1989 ? (doc. 2, et 9 ou 10)

NB: On peut présenter, en introduction, les rivalités entre les États-Unis et la Chine aujourd'hui et partir d'un document qui explique le choix du développement économique de cette dernière.

# 2. Fiche enseignant : lycée général et technologique

# Niveaux concernés

Classes de première et terminale générales et technologiques.

# Objectifs disciplinaires – spécialité HGGSP

→ **Terminale.** Thème 1 : nouveaux espaces de conquête. Axe 1 : conquêtes, affirmation de puissance et rivalités.

Objet de travail conclusif : la Chine à la conquête de l'espace et des océans ; une volonté politique d'affirmation ; des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour le reste du monde.

#### → Première.

— Thème 2 : analyser les dynamiques des puissances internationales. Axe 2 : formes indirectes de puissances, une approche géopolitique. Jalon 3 : maîtrise des voies de communication, les « nouvelles routes de la soie ».

— Thème 3 : étudier les divisions politiques du monde, les frontières.

Axe 2 : les frontières en débat.

Jalon 2 : épasser les frontières, le droit de la mer.

# Objectifs disciplinaires - tronc commun

## → Première, géographie

— Thème 4: la Chine, des recompositions spatiales multiples. Développement et inégalités; des ressources environnementales sous pression; recompositions spatiales, urbanisation, littoralisation, mutation des espaces ruraux.

# → Terminale, histoire

- Thème 2 : la multiplication des acteurs internationaux dans le monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) ; une nouvelle donne géopolitique, bipolarisation et émergence du tiers-monde, la Chine de Mao.
- Thème 3 : les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux : Points de passage et d'ouverture : Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme. L'année 1989 dans le monde.

#### → Terminale, géographie

- Thème 1 : mers et océans. Etude de cas : La mer de Chine méridionale, concurrences territoriales, enjeux économiques, liberté de circulation.
- Thème 2 : dynamiques territoriales, coopérations, tensions. Étude de cas : Asie du Sud-Est, inégalités d'intégration et enjeux de coopération.

# Activités proposées

- 1- Les remises en causes économiques et politiques en Chine sous Deng Xiaoping (prérequis : la Chine de Mao)
  - → Travail de groupe : À l'aide du dossier, dites par quels moyens, sous le mandat de Deng Xiaoping, l'économie chinoise est-elle réformée ? (doc. 1 & 3 à 6)
  - → Débat : S'agit-il d'une réforme économique ou politique ?

NB: Le document 7 pourra aider le professeur à apporter des éléments de réponse à cette question, afin de définir la nouvelle orientation de la Chine en matière économique et politique.

#### 2-L'année 1989

- → Quel est l'objectif de la visite du conseil économique et social français en avril 1989 ? (doc. 8)
- → Montrez quels courants économiques et politiques s'affrontent au début de l'année 1989, et quelles peuvent être les conséquences de ces divergences. (doc. 9)
- → Quels aspects de la politique chinoise connaissent des changements, des persistances ? (doc. 10)

NB: Le document 11 pourra être utilisé par le professeur, avec des citations précises, pour montrer le renforcement des relations économiques entre

la Chine et les pays étrangers après les évènements de Tian'anmen.

- 3-L'essor économique de la Chine
  - → Travail de groupe : Montrez par quels moyens Deng Xiaoping permet à la Chine de rattraper son retard économique sur le monde occidental. (doc. 13 à 16)

# 3. Fiche enseignant : lycée professionnel

# Niveaux concernés

Classes de seconde et terminale professionnelles.

# **Objectifs disciplinaires**

- → Terminale, histoire
  - Thème 1 : le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.
- → Seconde, géographie
  - Lien possible avec le thème « Production mondiale et circulation des personnes, des biens, et des informations ».

# **Problématique**

- → Comment la Chine a-t-elle opéré au tournant des années 1980 et 1990 pour devenir l'un des acteurs économiques et politiques majeur sur la scène internationale du XXIº siècle ?
- → Le travail proposé peut s'effectuer en fin de thème 1 d'histoire, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou d'un cours de consolidation. Il paraît important de mettre en place quelques notions simples sur la transformation de l'économie chinoise, avant de se lancer dans l'activité, pour en faciliter la compréhension.

# Recherches préalables

- → Quel événement survenu en 1971 installe la Chine comme une puissance importante sur la scène internationale ? Pourquoi ?
- → Quel régime politique est-il à l'œuvre en Chine dans les années 1970, 1980 et 1990 ? Et aujourd'hui ?
- → Qui sont Mao Zedong et Deng Xiaoping?

# Pistes pédagogiques

- → Travail de groupe : montrez par quels moyens (politiques et économiques) Deng Xiaoping permet à la Chine de rattraper son retard économique sur le monde occidental.
- → Travail de groupe sur chacun des documents proposés : il faudra insister sur la progression des idées de 1982 (XII° congrès du PCC) à 1992 (discours télévisé de Jiang Zeming, secrétaire général du parti) : d'une approche d'ouverture timorée à un discours totalement décomplexé d'ouverture au capitalisme.
- → Débat : s'agit-il d'une réforme économique ou politique ?
- → Questionnements individuels ou collectifs: quelle est la situation de la Chine économiquement et politiquement aujourd'hui sur la scène internationale? La doctrine a-t-elle changé aujourd'hui?
  - NB : Pour répondre à cette question, vous pourrez vous appuyer aussi sur les prérequis des cours de géographie de seconde et de première.

# Documents utilisés

Le dossier, chronologique, est construit autour d'une idée centrale : les remises en causes économiques et politiques en Chine sous Deng Xiaoping.

→ Doc. 7 (utiliser les pages 1, 3 à 5, 7 et 8), 9, 12 et 15).

# 4. Documents

# Les remises en cause économiques et politiques sous Deng Xiaoping

Doc. 1. 15 septembre 1978. Dépêche de l'ambassade : « Innovations dans le domaine économique » (513PO/B/31).

Doc. 2. 14 juin 1979. Rapport de fin de mission de l'ambassadeur (513PO/B/4).

**Doc. 3.** 14 novembre 1979. Dépêche de l'ambassade : « Débat sur la doctrine économique » (513PO/B/31).

Doc. 4. 19 septembre 1980. Note du conseiller financier pour l'Asie : « République populaire de Chine. Situation économique et financière » (513PO/B/32).

**Doc. 5.** 3 décembre 1982. Dépêche de l'ambassade : « Le 6° plan quinquennal chinois » (513PO/B/32).

Doc. 6. 16 février 1983. Note du conseiller financier pour l'Asie : « République populaire de Chine. Situation économique et financière » (513PO/B/32).

Doc. 7. 17 septembre 1982. Dépêche de l'ambassade : « Le XII<sup>e</sup> congrès du PCC et la politique économique chinoise » (513PO/B/31).

## L'année 1989

Doc. 8. 5 avril 1989. Télégramme de l'ambassade : « Mission du Conseil économique et social » (513PO/B/2004038/21).

Doc. 9. 17 avril 1989. Dépêche de l'ambassade : « Quel modèle politique pour la Chine : le débat sur le « néo-autoritarisme » (513PO/B/2004038/60).

Doc. 10. 31 août 1989. Dépêche de l'ambassade : « L'enjeu de l'ouverture et de la modernisation » (513PO/B/2004038/60).

**Doc. 11.** 4 octobre 1989. Dépêche de l'ambassade : « Symposium sur les échanges extérieurs de la Chine » (513PO/B/2004038/11).

Doc. 12. 28 décembre 1989. Télégramme de l'ambassade : « Déclarations du Premier ministre Li Peng » (513PO/B/2004038/11).

# L'essor économique de la Chine

Doc. 13. 5 novembre 1989. Dépêche de l'ambassade : « Rapport de mission à Xiamen. Situation politique d'une zone économique spéciale » (513PO/B/2004038/60).

**Doc. 14.** 26 juillet 1991. Télégramme de l'ambassade : « La Chine unifiée existe-t-elle encore ? » (513PO/B/2004038/11).

**Doc. 15.** 6 novembre 1991. Télégramme de l'ambassade : « IX<sup>e</sup> commission mixte franco-chinoise » (513PO/B/2004038/21).

**Doc. 16.** 15 juin 1992. Télégramme de l'ambassade : « Accélération du mouvement de réforme » (513PO/B/2004038/11).

Source: archives de l'ambassade de France en Chine.

## Doc. 1. 15 septembre 1978. Dépêche de l'ambassade : « Innovations dans le domaine économique »

GC, ARP.
AMBASSADE DE PRAMOM
EN CHENE

N°1722, AS

1846-II.

Pékin, le 15 septembre 1978

Claude ARNAUD
Ambassadeur de France en Chine
à

(3181)

Son Excellence Monsieur Louis de GUIRINGAUD Ministre des Affaires Etrangères - Direction d'Asie - Océanie -

AS: Innovations dans le domaine économique -

Pour faire de la Chine une grande puissance moderne en l'an 2000, l'équipe au pouvoir depuis près de deux ans multiplie les initiatives et les innovations. Dans le domaine économique plus encore qu'ailleurs, on voit se succéder décisions et propositions qui hier encore eussent paru hérétiques. Les plus importants des textes parus ces dernières semaines portent sur l'ouverture à l'étranger, la concentration industrielle et les profits des entreprises. Mais pour "révolutionnaires" qu'elles paraissent dans la Chine de 1978, beaucoup des idées exprimées ne sont pas sans évoquer la Chine du début des années 1960.

. . . / . . .

- 2 -

L'un des articles les plus frappants qu'on ait pu lire ces temps derniers est sans aucun doute celui du "Kwangming Jihpao" du 18 août, qui invoquait les grands principes léninistes pour justifier le recours à la technologie. C'est évidemment au Lénine de la N.E.P. qu'on se réfère ici quand on recommande d'attirer les capitaux étrangers, d'utiliser le commerce extérieur pour importer de grandes quantités de machines et d'équipements, d'accepter l'assistance technique, de former avec l'étranger des compagnies mixtes, et d'établir un "système de concessions".

Ces deux derniers points sont les plus intéressants. Il n'y a aucun risque à constituer, avec des sociétés étrangères, des "compagnies mixtes" (joint ventures), dit Lénine. Cela permet d'acquérir l'expérience commerciale et on peut toujours y mettre fin à tout moment. D'ailleurs, rappelle l'article, l'URSS n'a jamais détenu moins de 51 % des parts.

Le "système de concessions" (1) consiste à louer à des firmes étrangères des mines, des forêts, des champs pétrolifères, etc..., qui ne sont pas, pour le moment, absolument nécessaires. Ce que les pays capitalistes en tirent, explique Lénine, ce sont des profits supplémentaires ou des matières premières. Mais l'URSS, elle, en a profité pour développer sa capacité de production et acquérir, immédiatement ou à terme, de nombreux équipements. (Il est intéressant de noter la mention explicite des champs pétrolifères à un moment où la Chine s'oriente vers l'acceptation de "contrats de risque" et l'attribution de "concessions" à des compagnies pétrolières étrangères pour l'exploration et l'exploitation de ses ressources off-shore).

La réforme de l'industrie suivant le principe de la spécialisation connaît un début d'application au Premier Ministère de l'Industrie Mécanique. Le premier effort porte sur la réduction du

.../...

(1)租证制.

.../...

nombre des organes gestionnaires et la concentration des "compagnies" ou "usines générales" fabriquant des produits spécialisées. Ainsi, à Pékin, 147 usines ont constitué 20 "sociétés spécialisées" (9 "compagnies mécaniques" et ll "usines générales"). La réalité que recouvrent ces expressions reste cependant assez vague. D'une analyse attentive des textes, il semble qu'on puisse tirer les enseignements suivants : les échelons administratifs intermédiaires (au niveau de la province, de la préfecture, de la municipalité, du district), qui font écran entre le gouvernement central et les entreprises, seraient supprimés. Des "sociétés spécialisées" seraient créées qui assureraient à la fois la liaison verticale entre le gouvernement et les entreprises, et la liaison horizontale entre les entreprises de même type. Cette réforme, rendue nécessaire par l'adoption du principe de spécification, va également dans le sens d'une centralisation accrue.

La gestion financière des entreprises et l'application du système des primes, enfin, donnent lieu à des suggestions encore plus étonnantes. Les auteurs d'un article du "Quotidien du Peuple" du 2 septembre, s'appuyant sur les "30 points" de l'industrie énoncés en juillet dernier (voir chronique de ce poste nº8/AS), tiennent des propos qui feraient presque douter de leur attachement aux valeurs du socialisme. L'Etat, expliquent-ils, fixe pour chaque entreprise non seulement le plan de production mais le nombre d'employés, la quantité de matières premières à utiliser, les capitaux fixes et les fonds de roulement, et les liens de coopération ("5 fixes"). De son côté, l'entreprise garantit la qualité et la quantité des produits, s'engage à ne pas dépasser le montant global des salaires, ni le prix de revient des marchandises (fixés par l'Etat), garantit les bénéfices versés à l'Etat et la durée d'utilisation minimale des machines ("5 garanties"). Dans la limite des "5 fixes", une fois assurées les "5 garanties", l'entreprise est autorisé à prélever sur le total des

.../...

. . . / . . .

profits normalement remis à l'Etat les fonds destinés à verser des primes à ses employés. L'entreprise a donc intérêt, ajoutent les auteurs, à réduire son personnel ; économisant ainsi sur les salaires, elle pourra augmenter les primes... Nul ne semble se soucier du sort réservé aux ouvriers ainsi écartés, et des perspectives qu'ouvriraient à l'économie chinoise des compressions de personnel pour motif de rentabilité.

Le système des primes va, au surplus, être probablement élargi. Les cadres, dont on estimait jusqu'à présent que leur niveau de conscience politique élevé les dispensait de ce genre de stimulant matériel, se voient maintenant reconnaître, eux aussi, le droit à des bonifications. Ne sont-ils pas, en effet, responsables des performances de leurs unités? Ne seront-ils pas ainsi encouragés à élever leur niveau technique et à étudier les méthodes modernes de gestion?

Ces diverses mesures et propositions, pour originales qu'elles puissent paraître, ne constituent pourtant pas toujours des innovations. Les "usines générales" de l'industrie mécanique ne sont pas sans rappeler le système des "trusts" qui reçut un début d'application entre 1961 et 1963. Les "sociétés spécialisées" n'ont-elles pas un air de famille avec certaines "corporations" sectorielles provinciales dont on ne sait même pas, au demeurant, si elles furent jamais supprimées? Quant aux "30 points" de l'industrie, ils sont directement issus des "70 points" dont Lin Piao et la "bande des quatre" disaient déjà qu'ils étaient "un programme réactionnaire de restauration du capitalisme". Il est à noter qu'aucun des articles en question ne fait la moindre mention de Mao Tse-tung, toutes les justifications idéologiques provenant presque exclusivement des oeuvres de Lénine.

Ainsi, deux ans après la mort du Grand Timonier, la Chine semble bien décidée à en revenir à des pratiques économiques maintes fois dénoncées pendant la Révolution Culturelle. Ce retour à l'état ancien s'est accéléré au cours des derniers mois d'une façon telle

.../...

/... 5

qu'il est permis de se demander s'il peut ne pas provoquer certaines résistances. On a déjà noté, dans les discours des grands dirigeants, certaines nuances dans l'ordre des priorités (1). Yu Chiu-If, par exemple, à la Conférence Nationale sur les Finances et le Commerce, mettait l'accent sur la centralisation, alors que Hua Kuo-feng parlait de donner une plus grande initiative aux instances locales. On a pu voir aussi, à la Conférence Nationale sur les travaux d'infrastructure des champs, Li Hsien-nien tenir un discours passablement pragmatique et technique, tandis que Chi Teng-kuei en restait au style plus classique de la "ligne de masses".

évidence, mis d'accord sur la mércessité de développer "en grand" l'économie nationale. Pour cela, tous les moyens sont bons -y compris le retour à des pratiques dignes de Liu Shao-chi- et si la pureté idéologique en souffre, les réticences éventuelles ne sauraient remettre en cause cette option fondamentale ./.

Lade Amarch

(1) Cf. dépêches n°351/AS du 3 mars 1978 et 1258/AS du 21 juillet 1978 -

LA TENT

# Doc. 2. 14 juin 1979. Rapport de fin de mission de l'ambassadeur

République Française

AMBASSADE DE FRANCE

EN

CHINE

N° 1289/AS

Pékin, le 14 juin 1979

4342

CONFIDENTIEL

Bo

CLAUDE ARNAUD

AMBASSADEUR DE FRANCE EN CHINE

A

SON EXCELLENCE MONSIEUR JEAN FRANCOIS-PONCET

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Direction d'Asie-Océanie

OBJET: Rapport de fin de mission.

Au moment où je prends mes fonctions à Pékin au début de 1975, l'Assemblée Populaire Nationale vient d'adopter le programme de modernisation du pays qui lui a été soumis par Chou En-lai; et Teng Hsiao-ping, qui dirige en fait les travaux du gouvernement (le Premier Ministre, atteint d'un cancer, est à l'hôpital et l'âge marque de plus en plus le Président Mao), s'apprête à partir pour Paris où il sera accueilli en mai comme un chef d'Etat. (°)

Au moment où j'écris ces lignes, Teng Hsiao-ping est, comme il y a quatre ans, considéré comme l'homme fort d'un gouver-nement dont il n'est toujours pas officiellement le chef; la modernisation -on dit maintenant "les quatre modernisations" (de l'agriculture, de l'industrie, des sciences et techniques, de la défense) sont

../...

<sup>(°)</sup> On trouvera en annexe la transcription en pinyin des noms chinois cités dans ce rapport. En dernière page figure une table des matières.

Le long terme. Si ce nouveau cap est durablement maintenu, je pense, au total, que la Chine a suffisamment d'atouts pour qu'une fois complétée son infrastructure, maîtrisée sa croissance démographique, élevé le niveau de formation de sa maind'oeuvre, accrue sa production de matières premières exportables -conditions qui ne seront pas remplies en un jour...- elle soit en mesure de réaliser la modernisation de son industrie sans avoir à s'endetter à l'exces. La modernisation de l'agriculture exigera des délais bien plus longs encore, et j'ai trop parcouru ses campagnes pour croire que "d'ici la fin du siècle" -selon la formule consacrée ces deux dernières années mais qu'on répète moins souvent depuis quelques moisla Chine entière puisse devenir "moderne". Pourtant je ne doute pas que le jour viendra -deux ou trois générations peut-être..- où l'on pourra la classer parmi les pays "développés". On n'aura d'ailleurs pas à attendre aussi longtemps pour subir en Occident l'impact du développement beaucoup plus rapide que connaîtront certains secteurs de l'industrie chinoise -il suffit de penser à ceux qui font la fortune de Hong-Kong ou de Singapour. Et en tout état de cause, à considérer la taille de la Chine, la perspective de son accession, même à très long terme, à la puissance économique, apparaît des aujourd'hui comme un facteur de la politique mondiale.

../...